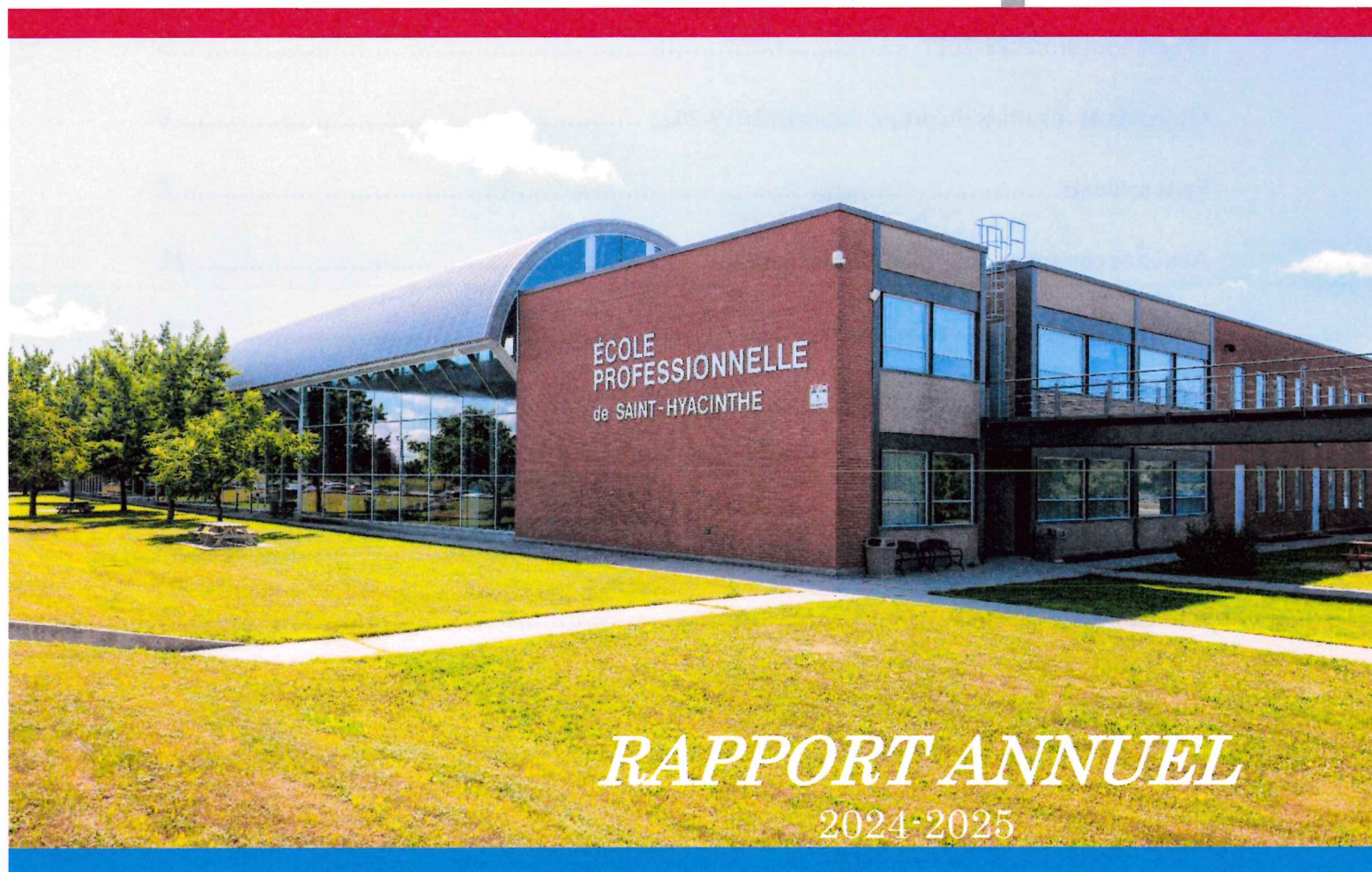


EPSH

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE SAINT-HYACINTHE



RAPPORT ANNUEL

2024-2025

Adopté par le conseil d'établissement lors de
la séance du 29 octobre 2025

**Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe**

Québec



Table des matières

Message du président du conseil d'établissement et de la direction de l'école	3
Profil de l'école.....	4
Projet éducatif 2023-2027	5
Objectifs et résultats du projet éducatif 2019-2023	6
Faits saillants.....	8
Activités communautaires et parascolaires	11
Projets pédagogiques et partenariat.....	12
Projets intégrateurs	13
Activités des Services aux élèves	14
Aménagement physique et investissements	14
Immeubles de l'EPSH	15
Annexe	
Rapport annuel du Conseil d'établissement	

Le conseil d'établissement informe annuellement le milieu que dessert le centre des services qu'il offre et lui rend compte de leur qualité.

(LIP, art. 110.3.1)

Message du président du conseil d'établissement et de la direction de l'école

C'est avec une grande fierté et beaucoup de reconnaissance envers tous les membres du personnel de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH) que nous présentons le rapport annuel 2024-2025.

Cette année encore, notre établissement a su démontrer son engagement envers la réussite et le bien-être de nos élèves comme en fait foi le projet éducatif actualisé pour la période 2023-2027. Les membres de la grande équipe de l'EPSH, grâce à leur expertise et leur dévouement, ont su créer un environnement d'apprentissage stimulant et enrichissant. Ceci, avec le souci de fournir à nos élèves une formation qui soit non seulement actuelle, mais également tournée vers l'avenir.

Le rapport annuel de l'EPSH met en lumière plusieurs réalisations clés qui marquent l'année écoulée. Notamment en matière :

- De suivi du projet éducatif;
- D'activités de valorisation de nos élèves;
- D'activités communautaires et parascolaires;
- De projets pédagogiques et de partenariats;

L'appui de nos nombreux partenaires, particulièrement les milieux de stage et d'alternance travail-études, se doit également d'être souligné. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur contribution inestimable à notre mission éducative. C'est grâce à leur soutien et à leur confiance que nous pouvons continuer à offrir une formation de qualité axée sur les besoins évolutifs du marché du travail et à maintenir notre position de leader dans le secteur de la formation professionnelle.

Nous désirons féliciter chaleureusement nos élèves pour leur travail acharné et leur détermination. Votre succès est le nôtre, et nous sommes honorés de vous accompagner dans cette étape cruciale de votre parcours professionnel.



Stéphane Brennan
Président du conseil d'établissement



Carl Bérubé
Directeur



Pour réaliser sa mission, l'EPSH...

- place l'élève au cœur des apprentissages, l'accompagne et le responsabilise dans son développement professionnel et personnel, et ce, de façon à assurer sa réussite et son intégration à la société et au monde du travail;
- compte sur un personnel compétent, proactif et engagé, une équipe en lien avec ses partenaires;
- met en place un environnement stimulant, branché sur son milieu et propice à l'apprentissage, dans le respect de la santé, de la sécurité et de l'environnement;
- offre un milieu de vie professionnelle de qualité afin que chacun se réalise et exploite son plein potentiel;
- offre des services personnalisés de conseil en information scolaire, d'orientation, de psychoéducation et d'accompagnement pour les demandes de prêts et bourses et l'organisation des loisirs.

- L'EPSH c'est...**
- ▶ Une étroite collaboration avec les Services éducatifs de la formation professionnelle;
 - ▶ **30 programmes** de formation, dont un par entente avec le Centre de formation en transport routier du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord;
 - ▶ **8 immeubles** situés sur les territoires des MRC d'Acton et des Maskoutains;
 - ▶ Une offre diversifiée de formations autofinancées en collaboration avec la Commission de la Construction du Québec (CCQ) dans un immeuble dédié à cette fin à Saint-Mathieu-de-Beloeil;
 - ▶ **2 227 élèves**. C'est aussi une multitude de stages offerts dans plusieurs entreprises. Le partenariat éducatif avec plus de 500 protocoles d'entente pour les stages est une pierre angulaire de la qualité de la formation offerte au DEP;
 - ▶ **111 élèves** ont pris part à l'offensive gouvernementale, soit dans l'AEP Charpenterie-menuiserie, soit dans l'AEP Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux.
 - ▶ Plus de **200** membres du personnel.

Projet éducatif 2023-2027

NOTRE VISION

Demeurer un centre de formation professionnelle de référence, innovant dans ses pratiques, reconnu pour sa capacité à accompagner les élèves vers la réussite, la diplomation et le développement de leur plein potentiel, en tenant compte de leur diversité et de leurs besoins particuliers.

NOTRE MISSION

Former des professionnelles et professionnels de métier accomplis et compétents, en dispensant un enseignement de qualité axé sur les besoins évolutifs du marché du travail.

NOS VALEURS

- ❖ Respect
- ❖ Professionnalisme
- ❖ Engagement

ORIENTATION 1

Favoriser la réussite de tous les élèves

D'ici 2027

OBJECTIF 1.1

FAVORISER LA DIPLOMATION DU PLUS GRAND NOMBRE D'ÉLÈVES

Cible : Taux de diplomation égal ou supérieur à 80 % après 3 ans peu importe le programme

OBJECTIF 1.2

SOUTENIR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

Cible : Taux de réussite aux épreuves initiales de sanction supérieur à 90 %

ORIENTATION 2

Offrir à nos élèves un environnement sain et sécuritaire et des infrastructures de qualité

D'ici 2027

OBJECTIF 2.1

MAINTENIR UN CLIMAT DE BIEN-ÊTRE ET DE SÉCURITÉ FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET À LA RÉUSSITE

Cible : Proportion de 90 % des élèves qui se sentent en sécurité à l'EPSH

OBJECTIF 2.2

S'ASSURER QUE LES INFRASTRUCTURES EN PLACE SOUTIENNENT LES BESOINS ORGANISATIONNELS ET RÉPONDENT AUX EXIGENCES ET AUX BESOINS DE FORMATION

Cible : Amélioration continue de la conformité et de la qualité des infrastructures

PRINCIPAUX LEVIERS

SERVICES À L'ÉLÈVE

Orientation
Information scolaire et professionnelle
Psychoéducation
Éducation spécialisée
Loisirs et vie étudiante
Accompagnement pour les prêts et bourses

PRATIQUES EFFICACES

Gestion positive des situations de classe en formation professionnelle (GPS-FP)
Rétroaction constructive
Apprentissage actif des élèves par le numérique

CULTURE DE COLLABORATION ET DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
Insertion professionnelle structurée
Approches collaboratives
Harmonisation de pratiques



Objectifs du Projet Éducatif 2023-2027

En décembre 2023, l'école adoptait son projet éducatif. Afin d'assurer le suivi des objectifs, l'école effectue une veille systématique de ses résultats. Notons les faits saillants à l'égard des indicateurs.

Le ministère de l'Éducation (MÉQ) met à la disposition de chaque centre de services scolaire des données sur les indicateurs nationaux prévus à la *Loi sur l'instruction publique*. Ceci permet à l'EPSH de prendre une lecture en ce qui concerne sa situation, mais aussi son rapport avec l'ensemble des établissements au Québec.

L'accès à ces données ministérielles nous assure une cohérence dans la lecture des informations d'année en année, mais cette situation nous oblige à attendre deux ans pour connaître les résultats relatifs à la clientèle et quatre ans pour connaître les résultats en ce qui a trait au taux de diplomation, puisqu'en formation professionnelle, le MÉQ suit une cohorte d'élèves sur trois années scolaires avant de calculer ce taux.

Les indicateurs nationaux suivants ont été retenus pour les statistiques présentées à la page suivante :

- **Le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle**

Nombre d'élèves équivalents temps plein en fonction des programmes (ayant complété au moins 30 % du programme).

- **Le nombre de nouveaux élèves inscrits en formation professionnelle**

Nombre d'élèves pour lesquels il s'agit d'une première inscription dans un programme.

- **L'obtention d'un diplôme dans le même programme**

Taux de diplomation des nouveaux inscrits qui obtiennent leur diplôme, après trois ans.

- **L'obtention d'un diplôme, peu importe le programme**

Taux de diplomation des nouveaux inscrits qui obtiennent leur diplôme, peu importe le programme, après trois ans.

Les données recueillies permettent de dégager certains constats. On observe d'abord une proportion plus élevée d'élèves masculins au sein de notre clientèle, ce qui s'explique en partie par la nature des programmes offerts. En ce qui concerne la proportion d'élèves âgés de moins de 20 ans, après avoir connu une hausse marquée de 6,6 % en 2022-2023, elle diminue légèrement pour s'établir à 49,5 % en 2023-2024. À cet égard, l'écart avec le taux observé à l'échelle du Québec (26 %) demeure significatif. Quant aux taux de diplomation, qu'il s'agisse d'une poursuite dans le même programme ou dans un autre, ils poursuivent une progression notable et se maintiennent au-dessus de la moyenne provinciale, atteignant 83,9 % pour la cohorte 2021-2022.

Comme la persévérance et la réussite des élèves passent par la qualité de l'enseignement et l'accompagnement, beaucoup d'énergie est déployée pour la formation et l'accompagnement du personnel enseignant, afin de favoriser le recours à des stratégies pédagogiques variées et réputées efficaces qui tiennent compte des besoins de notre clientèle, notamment ceux des élèves de moins de 20 ans.

STATISTIQUES LOCALES (EPSH) ET NATIONALES (MEQ)
COMPILATION DES DONNÉES 2017-2024

STATISTIQUES LOCALES (EPSH) ET NATIONALES (MEQ)	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
	EPSH	Ensemble du QC	EPSH	Ensemble du Qc	EPSH	Ensemble du Qc	EPSH	Ensemble du Qc	EPSH	Ensemble du Qc
NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS										
TOTAL	1 248	72 811	1 789	94 957	1 522	85 138	1 518	80 812	1 590	92 161
Femmes	449	33 338	751	47 436	535	39 910	548	36 817	555	40 484
Hommes	799	39 473	1038	47 514	987	45 222	970	43 991	1035	51 661
• Proportion % du nombre d'élèves inscrits EPSH et MELS										
Femmes	36,0%	45,8%	42,0%	50,0%	35,2%	46,9%	36,1%	45,6%	34,9%	43,9%
Hommes	64,0%	54,2%	58,0%	50,0%	64,8%	53,1%	63,9%	54,4%	65,1%	56,1%
NOMBRE DE NOUVEAUX ÉLÈVES INSCRITS										
TOTAL	603	37 647	778	46 428	861	46 343	833	43 562	954	56 203
Femmes	232	17 368	331	22 504	315	21 877	298	19 787	336	24 595
Hommes	371	20 279	447	23 924	546	24 466	535	23 773	618	31 597
• 19 ans et moins nouveaux inscrits										
TOTAL	286	9 660	345	10 887	386	12 243	428	12 476	472	14 622
Femmes	73	2 914	105	3 266	92	3 736	117	3 706	144	4 499
Hommes	213	6 746	240	7 621	294	8 507	311	8 770	328	10 118
• Proportion 19 ans et moins										
PROPORTION	47,4%	25,7%	44,3%	23,4%	44,8%	26,4%	51,4%	28,6%	49,5%	26,0%
Femmes	31,5%	16,8%	31,7%	14,5%	29,2%	17,1%	39,3%	18,7%	42,9%	18,3%
Hommes	57,4%	33,2%	53,7%	31,8%	53,8%	34,8%	58,1%	36,9%	53,1%	32,0%
OBTENTION D'UN DIPLOME DANS LE MÊME PROGRAMME / % DE DIPLOMES										
PROPORTION	77,5%	80,6%	74,4%	79,9%	72,6%	78,8%	79,3%	82,1%	81,9%	81,5%
Femmes	68,8%	80,8%	75,1%	79,9%	69,4%	79,0%	76,4%	82,2%	81,3%	81,3%
Hommes	82,9%	80,5%	74,0%	79,8%	74,7%	78,7%	81,4%	81,9%	82,2%	81,7%
OBTENTION D'UN DIPLOME PEU IMPORTÉ LE PROGRAMME / % DIPLOMÉS										
PROPORTION	79,5%	82,1%	76,7%	81,6%	75,5%	81,0%	81,2%	83,6%	83,9%	83,3%
Femmes	72,3%	82,4%	78,3%	81,9%	72,4%	81,3%	79,5%	84,0%	82,9%	83,2%
Hommes	84,0%	81,9%	75,8%	81,4%	77,4%	80,7%	82,6%	83,3%	84,4%	83,5%

Faits saillants

Services à la population

Dans le cadre de leur apprentissage, les élèves de certains programmes permettent à la population de bénéficier de certains services, notamment dans le cas des programmes suivants :

■ <i>Esthétique</i>	▷ Soins esthétiques
■ <i>Coiffure</i>	▷ Services de coiffure
■ <i>Fleuristerie</i>	▷ Achat de fleurs et d'ornements
■ <i>Production horticole</i>	▷ Achat de légumes et de fines herbes

Vous trouverez toute l'information sur notre site Web sous la rubrique « SERVICES À LA POPULATION ».

Exploration professionnelle et valorisation de la formation professionnelle

Le 10 avril 2025, près de 1 000 élèves de 3^e secondaires issus des écoles de notre centre de services scolaire ont participé aux activités d'exploration professionnelle.

Les activités de valorisation de la formation professionnelle ont quant à elle permis d'accueillir 1 004 élèves de 6^e année et 48 enseignants de 30 écoles primaires. Ils ont pu participer à différents ateliers pour leur permettre de connaître les programmes d'études offerts à l'EPSH.

Le 24 octobre 2024, une journée portes ouvertes a eu lieu à l'immeuble principal. L'évènement a accueilli 1 200 visiteurs durant la journée et 350 pendant la soirée. Les visiteurs ont particulièrement apprécié l'accueil chaleureux ainsi que la diversité des activités offertes.

Par la suite, le 29 janvier dernier, une soirée portes ouvertes a été l'occasion d'accueillir plus de 200 visiteurs dans deux (2) de nos immeubles. Un grand merci aux membres de notre personnel enseignant qui ont été reconnus comme des gens passionnés de leur métier !

Finalement, plus de 275 personnes ont été reçues dans le cadre de l'activité « *Élève d'un jour* » permettant aux personnes intéressées de s'intégrer dans un groupe en formation durant une demi-journée ou une journée entière, ceci dans le but de valider leur choix vocationnel.

Concours *Chapeau, les filles!*

Le concours *Chapeau, les filles!* organisé par le MÉQ, souligne la volonté et le travail des femmes inscrites à un programme de la formation professionnelle ou technique menant à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin. Elles sont invitées à faire valoir leurs motivations et leurs projets d'avenir.

Plusieurs candidatures ont été soumises, cette année, au concours national. La structure d'accompagnement mise en place par l'équipe de l'accueil et de l'admission pour aider les filles à rédiger leur dossier de candidature de même que l'accompagnement par les mentors est très certainement un gage de succès.

Nous voulons féliciter Andrée Perreault, élève au DEP en *Plâtrage*, qui s'est méritée une bourse de 2 000\$

Olympiades québécoises des métiers et des technologies

Les élèves de l'équipe EPSH se sont démarqués lors de la 17^e édition des Olympiades québécoises des métiers et des technologies au Centre de foires de Québec en mai dernier. Ils ont remporté un impressionnant total de neuf distinctions : une médaille d'or, trois d'argent, deux médailles de bronze, en plus de deux médaillons d'excellence et une mention de participation. Une mention pour la meilleure performance de la délégation pour son pointage a également été décernée à Noémy Guitard en *Plomberie et chauffage*.



Médaille d'or

Noémy Guitard (Enseignant : Pascal Gagnon) – *Plomberie*

Médailles d'argent

William Pratte (Enseignant : Guy Larocque) – *Briquetage*

Matthew Noiseux (Enseignant : Patrick Élément) – *Mécanique automobile*

Kamille Dubois (Enseignante : Julie Lévesque) – *Vente-conseil*

Médailles de bronze

Yanick Gionet (Enseignante : Linda Lebeau) – *Dessin de bâtiment*

Alexandre Crépeau (Enseignant : Mathieu Bastien) – *Électricité*

Médailles d'excellence

Kristina Grenier Dumberry et Mahélie Bélanger (Enseignante : Nancy Dumont) – *Esthétique*
Chad Lauzière (Enseignant : Mathieu Kelly) – *Mécanique de véhicules lourds*

Participation

Matysse Sevigny et Dicaire Charlot (Enseignant : Lionel Vanicatte) – *Réalisation d'aménagement paysager*.

Olympiades canadiennes des métiers et des technologies

Ce sont trois représentants de l'EPSH qui ont été sélectionnés pour faire partie de l'équipe Québec qui a participé aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, les 29 et 30 mai 2025 à Regina en Saskatchewan, soit :

- Noémy Guitard, en *Plomberie et chauffage* (Enseignant : Jonathan Meunier)
- Matthew Noiseau, en *Mécanique automobile* (Enseignant : Patrick Élément)
- Yanick Gionet, en *Dessin de bâtiment* (Enseignante : Linda Lebeau)

C'est avec une immense fierté que nous félicitons Yanick Gionet qui a remporté la médaille d'or en *Dessin de bâtiment*. Nous remercions les entraîneurs pour leur engagement.



Gala Méritas

L'édition 2024-2025 du Gala Méritas de l'EPSH s'est tenu à la salle de spectacle Juliette-Lassonde. Celui-ci est l'occasion de célébrer la réussite et la diplomation d'un élève méritant et d'un élève persévérant par programme. Madame Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe a remis le prix de l'Assemblée nationale à madame Marika Valois du programme *Mécanique automobile*, élève par excellence de l'année. Nous tenons à remercier nos partenaires et commanditaires qui nous ont permis de remettre 19 500 \$ sous forme de bourses réparties dans 29 programmes et 1 725\$ remis aux élèves ayant participé aux Olympiades québécoises et canadiennes dans 8 programmes.

Offensives gouvernementales dans les secteurs de la construction et de la santé

En 2024-2025, l'EPSH a de nouveau été mise à contribution pour soutenir la mise en œuvre de l'offensive gouvernementale dans le secteur de la construction. Ce chantier d'envergure a accueilli ses premiers élèves en janvier 2024 dans le cadre de l'AEP Charpenterie-menuiserie.

Au printemps 2024, l'équipe de l'admission a de nouveau été sollicitée, cette fois en collaboration avec le secteur Santé, pour déployer la nouvelle AEP Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux.

Ces projets représentaient des défis de taille que nos équipes ont relevés avec tout le professionnalisme et la rigueur qui les caractérisent. Nous tenons à souligner leur engagement exceptionnel et leur contribution inestimable.

Activités communautaires et parascolaires

Club d'apiculture

Un groupe du programme *Production horticole* a pris part à cette activité qui a mené à la production d'une quantité d'environ 20 kg de miel.

Paniers de solidarité

Avec l'aide des enseignants du programme *Production horticole*, les élèves ont préparé des paniers de légumes qui sont offerts à leurs pairs, dans le besoin, orientés par nos ressources en soutien aux élèves tout au long de l'année.

Paniers de Noël

Annuellement, des paniers de Noël sont distribués aux élèves dans le besoin. Les denrées proviennent de dons de la part du personnel, des autres élèves ainsi que du programme *Production horticole* (don de légumes). En 2024-2025, 34 élèves ont pu obtenir un panier. En plus des denrées non périssables, un montant de 4 757 \$ a été amassé dont un montant de 3 157 \$ amassé grâce à l'implication des enseignants du programme de *Plomberie et chauffage*, tout particulièrement monsieur Jonathan Meunier qui ont fait preuve, comme à chaque année, d'engagement et de collaboration pour la réussite de cet événement. La réalisation de ce projet est rendue possible grâce à la collaboration des ressources d'aide aux élèves et de la technicienne en loisir, madame Nancy Ouellet. Nous soulignons également l'implication de mesdames Johanne Fiset, Véronique Labonté et Isabelle Savoie.

Projets pédagogiques et partenariat

Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF)

Depuis 2015, l'EPSH est un fier partenaire de la Commission de la Construction du Québec (CCQ) dans le cadre du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction 2015-2024 qui en est rendu à sa phase 3. Le [Femmes portrait statistiques 2024.pdf](#) révèle les faits saillants suivants :

- 7 885 femmes ont travaillé sur les chantiers, soit 3,98 % de la main-d'œuvre totale;
- 17 % des entreprises assujetties à la Loi R-20 qui embauchent au moins une femme ;
- Plus de 10 % des entrées dans l'industrie ont été des femmes;
- Sans égard au statut professionnel, elles travaillent l'équivalent de 78 % de la moyenne des heures des hommes.

L'implication de l'EPSH à l'égard du PAEF est principalement en lien avec la première orientation qui vise à soutenir le parcours des femmes inscrites dans les programmes menant à l'exercice d'un métier de la construction.

Pour tous les détails concernant ce programme, nous vous invitons à consulter le site web de la CCQ à l'adresse suivante : [Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction \(PAEF\)](#)

Foire de l'emploi

En 2024-2025, des foires de l'emploi ont été organisées dans le secteur suivant :

- *Mécanique agricole*

Projet marketing

Le 4 avril dernier, les élèves du programme de *Vente-conseil* ont présenté leur projet en marketing de la vente devant des juges. Ils devaient analyser les stratégies marketing en rapport avec la vente de produits et de services, déceler les tendances qui influencent les comportements d'achat, distinguer les différents types de marché et réaliser une activité de promotion d'une entreprise. L'équipe gagnante qui a remporté une bourse de 250 \$ de la Sun Life était composée des élèves suivantes :

- Rosanne Beaudry
- Noémie Gagnon
- Sabrina Hébert



Projets intégrateurs

ASP – Représentation

Les élèves de l'ASP *Représentation* ont eu la chance de participer à l'Expo-Champs de Saint-Liboire du 27 au 29 août 2024 qui a rassemblé plusieurs exposants qui ont en commun leur regard vers le futur.

DEP – Décoration intérieure et présentation visuelle

Les élèves du DEP *Décoration intérieure et présentation visuelle* ont créé des décors pour le gala méritas de l'EPSH.

DEP – Mécanique agricole

Les élèves du programme *Mécanique agricole* ont réalisé la confection de tracteurs à gazon dans le but de participer à une activité de « tire de tracteur » qui a eu lieu en juin dernier.

DEP – Mécanique automobile

Les élèves du programme de *Mécanique automobile* ont participé au projet FP-200 qui est une compétition de course automobile entre les centres de formation professionnelle du Québec au cours de laquelle l'EPSH s'est distinguée avec l'obtention d'une première place. Ceci, en plus de plusieurs sorties de notre véhicule à la piste SANAIR avec des élèves.

DEP – Vente-conseil

Les élèves du DEP *Vente-conseil* ont eu l'occasion de collaborer aux activités du Salon de l'agriculture qui se tenait du 14 au 16 janvier 2025.

Activités des Services aux élèves

Projets Blues

Afin de répondre aux besoins des élèves à risque de développer une problématique de dépression, l'EPSH a implanté le programme BLUES. Il s'agit d'une intervention probante visant à réduire la dépression. Ce programme, d'abord dédié aux jeunes du secondaire, a aussi été implanté dans des établissements d'études postsecondaires. Il s'agit d'un programme rigoureusement validé par la recherche et adapté par Boscoville et l'Université de Montréal. Au cours de l'année scolaire, 6 élèves du programme de *Charpenterie-menuiserie* ont eu la possibilité de participer aux ateliers.

Ateliers Midi-partage

Des ateliers Midi-Partage ont eu lieu et 18 élèves des programmes de *Santé, assistance et soins infirmiers* ainsi que du programme *Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux* ont eu la chance d'y participer. Ce sont des moments qui ont été offerts aux élèves issus de l'immigration qui entreprennent leur première formation au Québec. Il vise à créer un espace d'échanges où chacun peut poser ses questions, partager ses expériences et découvrir les particularités du système scolaire québécois. On y aborde des thèmes comme : les normes en classe, le système scolaire et des stratégies d'apprentissages.

Ateliers stratégies d'études

Des ateliers de stratégies d'études ont été organisés et 27 élèves du programme *Horticulture et jardinerie* ont pu bénéficier de cette aide.

Aménagements physiques et investissements

Investissements technologiques

En 2024-2025, plus de 293 255 \$ ont été consacrés au développement de l'infrastructure informatique et technologique. Ces investissements visent à soutenir les activités pédagogiques, répondre aux besoins spécifiques de certains programmes, renforcer la sécurité informatique et assurer la protection des renseignements personnels.

Projet d'aménagement en Horticulture et Jardinerie

Un montant total de 67 500 \$ a été investi dans le programme d'Horticulture et Jardinerie. Ces travaux comprennent la réalisation de deux mosaïcures 2D, le pavage de certaines zones, l'installation d'éclairage et de prises électriques supplémentaires, ainsi que le remplacement des toiles des serres.

Remplacement de ponceau

Un budget de 40 000 \$ a été alloué au remplacement d'un ponceau désuet situé dans les champs utilisés par le programme Grandes cultures.



VISITEZ-NOUS AU
www.epsh.qc.ca

Immeuble principal
1455, boul. Casavant Est
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8S8
450 773-8400, poste 6601

Immeuble de la région d'Acton
1075, rue Bernard
Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Immeuble Bouchard
2800, avenue T.-D.-Bouchard
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8T1

Immeuble Bonin
301, rue Bonin
Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Immeuble Brouillette
1555, rue Brouillette
Saint-Hyacinthe (Québec) J2T 2G7

Immeuble Beloeil
2055, Chemin de l'Industrie
Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec)
J3G 0S4

Immeuble Casavant
600 et 700, boul. Casavant Est
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7T2

Immeuble Rapide-Plat-Nord
7705, ch. du Rapide-Plat Nord
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1H5

Immeuble Chaput
299, rue Chaput
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

ANNEXE

EPSH ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE
SAINT-HYACINTHE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Adopté par le Conseil d'établissement lors de la
séance du 4 juin 2025

**Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe**

Québec



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Chers membres du conseil et membres du personnel,

Chers élèves et partenaires de la formation professionnelle,

Au nom des membres du conseil d'établissement, c'est avec grand plaisir que je vous présente ce rapport annuel pour clôturer l'année scolaire 2024-2025.

Grâce à l'engagement et à la collaboration de toute l'équipe-centre, l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH) a pu mettre en place des conditions favorables à l'apprentissage et à la persévérance de nos élèves. Nos initiatives ont inclus des projets innovants, des activités enrichissantes et des partenariats fructueux avec divers acteurs de la communauté. Ces efforts ont permis de créer un environnement scolaire dynamique et inclusif, où chaque élève peut développer ses compétences et atteindre son plein potentiel.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du conseil d'établissement pour leur implication. Je remercie également le personnel professionnel et de soutien administratif, les membres de la direction et les élèves pour leur contribution précieuse à nos succès.

Un remerciement spécial est adressé à notre personnel enseignant, dont le dévouement et la passion pour l'éducation sont au cœur de nos réussites. Leur engagement envers nos élèves et leur capacité à inspirer et à guider sont inestimables. Merci pour votre travail exceptionnel et votre contribution essentielle à notre vision de demeurer un centre de formation professionnelle de référence.

Ensemble, nous avons posé les bases d'un avenir prometteur pour notre centre. Continuons à travailler main dans la main pour atteindre de nouveaux sommets et faire de notre établissement un lieu de réussite et de bien-être pour tous.

La fin de l'année scolaire 2024-2025 marquera également le départ à la retraite du directeur de l'EPSH dont je souhaite souligner l'immense contribution.

Cher Carl,

Au moment où vous vous apprêtez à tourner une page importante de votre vie professionnelle, je souhaite, au nom du Conseil d'établissement et en mon nom personnel, vous adresser mes remerciements les plus sincères.

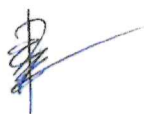
Président du conseil depuis 2010, j'ai pu constater que tout au long de votre mandat à la direction, vous avez su incarner les valeurs de l'éducation avec rigueur, humanité et engagement. Votre parcours a été jalonné de nombreux défis, que vous avez su relever avec sang-froid et détermination, toujours guidé par l'intérêt des élèves et le bien-être de la communauté éducative.

Votre sens de l'écoute, votre esprit d'équipe et votre capacité à fédérer ont durablement marqué l'histoire de l'établissement. Grâce à votre implication, l'école a su évoluer, s'adapter et proposer à chaque élève un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement.

Votre départ laisse une empreinte forte, mais aussi une école solide, prête à poursuivre sur le chemin que vous avez contribué à tracer.

Je vous souhaite une retraite épanouissante, riche de projets personnels, de sérénité et de moments partagés avec ceux qui vous sont chers.

Avec toute ma reconnaissance et mon estime.



Stéphane Brennan
Président du conseil d'établissement
École professionnelle de Saint-Hyacinthe

1. Table des matières

2. Présentation du conseil d'établissement	4
2.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
3. Bilan des activités du conseil d'établissement.....	5
3.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
3.2 Activités réalisées et décisions prises	5
4. Consultation annuelle des élèves	7
5. Évaluation du plan de lutte	9
6. Définitions	10
7. Références.....	11

2. Présentation du conseil d'établissement

2.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre
Brennan, Stéphane	Gestionnaire de portefeuille, Desjardins Président, membre représentant des groupes socio-économiques et sociocommunautaires et des entreprises
Pedneault, René	Directeur du service de développement économique et local, MRC d'Acton Vice-président, membre représentant des groupes socio-économiques, sociocommunautaires et des entreprises
Bélair, Jonathan	Directeur de la formation continue à la Commission de la construction du Québec (CCQ) Membre représentant des groupes socio-économiques, sociocommunautaires et des entreprises
Bisaillon, Céline	Membre de l'exécutif de l'Union des producteurs agricoles (UPA) Membre représentant des groupes socio-économiques, sociocommunautaires et des entreprises
Dulude, Noeimy	Conseillère au développement entrepreneurial et au mentorat, développement économique de la grande région de Saint-Hyacinthe Membre représentante des groupes socio-économiques, sociocommunautaires et des entreprises
Martin, Annie	Élève au programme Dessin de bâtiment Membre représentante des élèves
Lamontagne, Gina	Enseignante aux programmes Production animale et Grandes cultures Membre représentante du personnel enseignant
Cusson, Vincent	Enseignant au programme Charpenterie-menuiserie Membre représentant du personnel enseignant
Côté, Chantal	Enseignante au programme Esthétique Membre représentant du personnel enseignant
Rowden, Carole	Enseignante aux programmes du secteur Santé Membre représentante du personnel enseignant
Trudeau, Éric	Enseignant au programme Horticulture et jardinerie Membre représentant du personnel enseignant
Kelly, Mathieu	Enseignant au programme de Mécanique agricole Membre représentante du personnel enseignant
Loranger, Amélie	Agente de développement – Parcours Formation Membre représentante du personnel professionnel
Fiset, Johanne	Technicienne en éducation spécialisée Membre représentante du personnel de soutien
Chamberland, Karine	Secrétaire de gestion – Services éducatifs en formation professionnelle Membre représentante du personnel de soutien

3. Bilan des activités du conseil d'établissement

3.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance
23/10/2024	Ordinaire
04/12/2024	Ordinaire
12/02/2025	Ordinaire
30/04/2025	Ordinaire
04/06/2025	Ordinaire
18/06/2025	Extraordinaire

3.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Date	Actions réalisées	Commentaires
Pouvoirs généraux			
Adoption des règles de régie interne	23/10/2024	Adoptées	
Adoption du montant de remboursement pour les frais de gardiennage	23/10/2024	Adopté	
Présentation du rapport annuel 2023-2024	23/10/2024	Approuvé	
Présentation du principe et des balises pour les frais exigés des élèves 2025-2026	23/10/2024	Approuvés	
Adoption du budget révisé 2024-2025	04/12/2024	Adopté	
Adoption du budget révisé modifié 2024-2025	12/02/2025	Adopté	
Consultation sur les objectifs, principes, critères de répartition des ressources financières 2025-2026	12/02/2025	Consultation effectuée	
Consultation sur les critères de sélection pour la direction du centre	12/02/2025	Consultation effectuée	
Présentation des règlements du centre 2025-2026	30/04/2025	Approuvés	
Adoption du plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence 2025-2026	04/06/2025	Adopté	
Consultation sur le projet éducatif 2023-2027	30/04/2025	Consultation effectuée	
Approbation des listes de matériel 2025-2026	04/06/2025	Approuvées	
Adoption du Projet éducatif 2023-2027 – actualisation	30/04/2025	Adopté	
Adoption du rapport annuel de gestion 2024-2025	04/06/2025	Adopté	

Nomination des représentants des groupes socio-économiques, sociocommunautaires et des entreprises	04/06/2025	Adopté	Résolution
Adoption du budget initial 2025-2026	18/06/2025	Adopté	Résolution
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Adoption du budget révisé 2024-2025	04/12/2024	Adopté	
Adoption du budget révisé modifié 2024-2025	12/02/2025	Adopté	
Adoption du budget initial 2025-2026	18/06/2025	Adopté	
Autres dossiers présentés pour information			
Journée Portes ouvertes du 24 octobre	23/10/2024	Information	
La formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement	23/10/2024	Information	
Offre de service Hiver et Automne 2025	23/10/2024	Information	
Formations autofinancées 2024-2025	23/10/2024 04/06/2025	Information	
Portrait de clientèle 2024-2025	04/12/2024	Information	
Immeuble Chaput	04/12/2024	Information	
Admissions 2025-2026	12/02/2025 04/06/2025	Information	
Portes ouvertes	30/04/2025	Information	
La soirée Gala méritas 2024-2025	30/04/2025	Information	
Le projet de calendrier des séances 2025-2026	04/06/2025	Information	

4. Consultation annuelle des élèves

Afin de répondre à ses obligations de consultation annuelle des élèves de façon efficiente et accroître l'indice de validité des questions posées, l'EPSH s'appuie sur une firme externe spécialisée dans les sondages de satisfaction, notamment dans le milieu de l'éducation. Ceci permet, entre autres, d'avoir accès à une méthodologie éprouvée et des outils technologiques performants qui permettent de ce fait une meilleure prise de décisions au regard des réponses obtenues de la part des élèves consultés.

Les sondages sont administrés à tous les groupes d'élèves débutants de même qu'à tous les groupes d'élèves finissants de chaque programme.

Voici les faits saillants des résultats de la consultation menée en 2024-2025.

Sondage des élèves débutants

Nombre de répondants ayant complété le sondage : 830 répondants

Thème	Satisfaction	Thème	Satisfaction
Motivation	Échelle de 1 à 10 1 - Pas du tout satisfaisant 10 - Très satisfaisant	Accueil et accompagnement	Échelle de 1 à 10 1 - Pas du tout satisfaisant 10 - Très satisfaisant
Quel est votre degré de motivation actuel envers votre formation?	8,75	Signalisation (indications intérieures et extérieures)	7,75
		Processus d'inscription	8,14
		Accès aux services d'aide à l'élève	8,35
		Horaires des cours	8,55
		Accueil lors de la première journée	8,79

Sondage des élèves finissants

Nombre de répondants ayant complété le sondage : 477 répondants

Thèmes	Satisfaction Échelle de 1 à 10 1 - Pas du tout satisfaisant 10 - Très satisfaisant	Thèmes	Satisfaction Échelle de 1 à 10 1 - Pas du tout satisfaisant 10 - Très satisfaisant
Services complémentaires	8,17	Conciliation études-vie personnelle	8,50
Santé psychologique et physique	8,21	Formation	8,63
Organisation du programme	8,22	Soutien à l'apprentissage	8,67
Services à l'élève et accompagnement	8,26	Recommandation	8,67
Sentiment d'appartenance	8,40	Infrastructures	8,74
Outils et matériel	8,47	Enseignement	8,86
		Appréciation globale	8,90

5. Évaluation du plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence à l'école

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence à l'école et conformément aux pistes de prévention identifiées, voici les actions qui ont été maintenues ou implantées en 2024-2025.

Sensibiliser les élèves et les membres du personnel à ce que sont les conflits, les actes d'intimidation et de violence

- Une tournée des groupes (nouveaux et 2^e année) a été faite par les techniciennes en éducation spécialisée de l'EPSH, afin de présenter les éléments clés du plan de lutte ainsi que les procédures en situation conflictuelle ou accidentelle et en situation d'intimidation ou de violence.
- Des ateliers de sensibilisation ciblés pour certains programmes ont été développés et animés auprès des élèves et des enseignants par les ressources du Service d'aide à l'élève dans le but d'améliorer le climat de groupe.
- Un courriel SOS permettant de recueillir les dénonciations d'événements violents ou l'intimidation a également été maintenu. À ce jour aucun message n'a été acheminé à cette boîte courriel.
- Les membres du personnel ont suivi la formation développée par le ministère de l'Éducation

Les situations qui ont été portées à l'attention de nos ressources internes cette année et qui ont été analysées par les directions adjointes se sont avérées être de nature conflictuelle. Un accompagnement a été offert aux élèves impliqués dans ces situations et les dispositions du guide de l'élève du centre ont été appliquées lorsque nécessaire.

Consultation des élèves sur le sentiment de sécurité

La consultation menée en 2024-2025 auprès des élèves finissants, pour laquelle 477 répondants ont complété le sondage, révèle que 90,98 % d'entre eux se sentent en sécurité à l'EPSH.

6. Définitions

La *Loi sur l'instruction publique* contient plus d'une vingtaine de verbes faisant référence aux fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (adopter, approuver, consulter, informer, évaluer, rendre compte, etc.). Pour vous guider dans l'utilisation fréquente de deux verbes lors des séances du conseil d'établissement, soit « adopter » et « approuver », voici quelques indications clés.

Adopter

« Adopter » signifie que le conseil d'établissement a les **pleins pouvoirs** sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet qu'il a devant lui. Il peut le **modifier**, en tout ou en partie, l'**amender** (modification soumise au vote pour corriger, améliorer, compléter ou annuler une partie d'un document, d'un projet ou d'une proposition) ou le **recevoir** tel qu'il a été soumis (adopté à la majorité ou à l'unanimité).

Le conseil qui « adopte » dispose ainsi de toute l'autonomie et de la latitude nécessaires sur le contenu et la portée de ce qu'il va adopter. Il doit donc bien évaluer les avantages et les inconvénients de sa décision, toujours dans l'intérêt des élèves.

Par exemple, le projet éducatif, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et le budget annuel de l'établissement font l'objet d'une adoption au conseil.

Lors d'une séance, il est ainsi possible pour les membres d'apporter les modifications jugées nécessaires et de procéder à l'adoption séance tenante. Dans certains cas (ex. : budget annuel de l'établissement), si les modifications demandées sont majeures ou nécessitent une analyse approfondie ou une recherche d'informations additionnelles, la proposition peut être retournée à la direction d'établissement pour analyse. La proposition sera alors reportée pour décision à une autre séance.

Approuver

« Approuver » veut dire **donner son accord**. Le conseil d'établissement peut ainsi approuver (à la majorité, à l'unanimité) ou refuser d'approuver une proposition telle que présentée. Le conseil ne peut en modifier lui-même le contenu et cela empêche la mise en place ou l'application d'une proposition.

Ce pouvoir du conseil est limité à la plupart des propositions qui ont été élaborées avec la participation des membres du personnel, puisque cela concerne directement des responsabilités qui leur sont attribuées.

Par exemple, le conseil doit approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'établissement, le temps alloué aux matières et les contributions financières pouvant être exigées aux parents.

Ainsi, si le conseil souhaite modifier en tout ou en partie une proposition, il ne peut le faire et doit retourner la proposition, avec ses commentaires, à la personne ou au groupe qui doit en revoir le contenu, pour que celui-ci soit de nouveau soumis pour approbation à une séance subséquente.

Source : Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement - Volet 2 de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement ministère de l'Éducation du Québec, p. 27.

7. Références

Loi sur l'instruction publique :

[i-13.3 - Loi sur l'instruction publique \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)

Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement :

[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca)

